

EQUITATION COMPORTEMENTALE

Dressage et éducation du cheval pour dresseurs avertis

Comment obtenir à pied le rassembler naturellement, travail préparatoire et complémentaire au monté ? Pourquoi rêve-t-on ? Pour se ressourcer et échapper à un monde qui ne correspond pas à notre idéal. Mais cet idéal existe-t-il ? Dans le domaine de l'équitation artistique, il a de tout temps été représenté par les postures et les mouvements du cheval en liberté quand il y déployait toute sa majesté.



© DUHAZE M.F.

En un certain nombre d'occasions, il arrive que le cheval se grandisse. Marc Antoine Leblanc attire l'attention sur la posture d'intimidation qu'adoptent les animaux engagés dans une épreuve de force. Cette posture se traduit par une augmentation de leur volume apparent. On connaît le comportement des chats qui font le gros dos. D'autres animaux, comme les loups, hérissent leurs poils ou déploient leurs ailes comme les oies, toujours dans le but de paraître plus grands qu'ils ne sont en réalité. La même motivation anime l'étalon en face d'un rival ou d'une jument en chaleur. Xénophon avait déjà remarqué ce type de comportement. Ses observations relèvent du regard de l'éthologiste. « *Lorsqu'il veut parader près d'autres chevaux, surtout si ce sont des juments, il relève alors le cou très haut, ramène sa tête avec fierté, lève les jambes avec souplesse et porte la queue haute* » (1). C'est ce comportement reconnaissable à la forme de l'encolure en col de cygne qui a fait rêver tous les hommes de cheval comme Beudant. « *Rien n'est plus gracieux comme l'encolure de cygne que le cheval prend instinctivement quand il veut faire le beau...* » (2). Ils se sont inspirés de cette attitude pour fixer les objectifs de la Haute école (3).

Longtemps, j'ai rêvé de cet idéal sans pouvoir y accéder. La réalité reprenait toujours le dessus et le regard des autres formateurs m'empêchait de pratiquer mon savoir-faire comme je l'entendais sous peine d'être mis à l'écart de notre corporation. Il me fallait faire un choix, rester dans le rang en enseignant ordinairement ou exister en étant moi-même

et être exclu du système en place. Alors comme beaucoup de chevaux manquant de confiance, je me suis résigné. Sans doute, ai-je fait le bon choix car l'équitation classique reste la référence (4). Il n'en est pas moins vrai qu'insatisfait des enseignements préconisés, j'ai continué mes recherches dans le domaine de l'éducation du cheval, guidé par les réflexions laissées par Etienne Beudant dans ses ouvrages. Bien m'en a pris, puisque aujourd'hui, après bien des années passées à essayer de comprendre les chevaux, je réalise enfin mes rêves : « *voir à mes côtés et en toute sécurité, le cheval prendre des postures d'ensemble qui sont celles qu'il prend spontanément en liberté quand il cherche à parader* ».

Il s'agit de dresser le cheval (soumission) et de l'éduquer (développement de la personnalité) par un travail à pied particulier.



© DUHAZE M.F.

Flash du Scion couché (5)

Après avoir obtenu une très grande confiance (5) et des signes de soumission qui sont les bases indispensables du travail, le dresseur doit pouvoir déclencher, à l'aide de pressions exercées dans l'espace de proximité du cheval, des postures de parade qui seront ensuite exploitées. Par des exercices rationnels, amenant le cheval à se tenir droit, il faut retrouver ces postures de parades qui sont innées chez le cheval (comportement combatif) pour les apprivoiser, les familiariser, les normaliser, les régulariser.

La difficulté consiste à transformer ces postures de parades (ce qui amène chez lui un début d'agressivité intuitive visant à protéger son espace dans lequel, l'intrus que vous êtes,

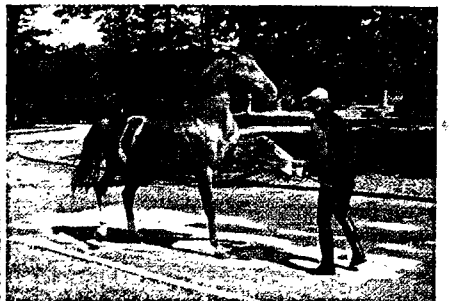
vient aiguïser adroitement ses sens) en mouvements maîtrisés, voire en jeu dont vous seul détenez les règles pour apprendre au cheval à devenir un meilleur partenaire.

A partir de là, le cheval est en interaction avec vous. Vous allez pouvoir lui demander plus d'expression dans ces mouvements normalisés pour arriver à « styliser » ses allures. Le cheval va alors se grandir naturellement, se grouper, se pelotonner, faire le beau en plaçant son encolure comme un cygne majestueux.

Maintenant je dois vous mettre en garde car, en procédant ainsi, vous lui donnez accès au pouvoir alors que paradoxalement, c'est à vous de rester le maître. Vous ne devez jamais vous laisser déborder par un excès d'expression de sa part, cela pourrait se retourner dangereusement contre vous.

Cet animal épris de liberté est pourtant profondément pacifique. Il ne recherche pas le conflit et s'il ne peut pas fuir et que vous cherchez à le contraindre, il se protégera en se contractant.

Le cheval toute sa vie durant, cherche la faille chez celui qui veut le soumettre. Son intelligence intuitive est diabolique et votre intellectualisme aussi brillant soit-il ne pourra rien contre elle.



© DUHAZE M.F.

Dans le cas présent, il vous faut connaître le concept des résistances corporelles qu'il peut vous opposer afin de le maintenir droit et savoir décrypter dans ses différentes postures et expressions faciales son état intérieur du moment. Vous devez en permanence être émetteur-récepteur, vos sens doivent être à leur maximum de perceptions.

Dans ce procédé, il s'agit donc plus d'avoir un ressenti particulier que des connaissances scientifiques. Je ne conteste pas la nécessité du savoir intellectuel mais je pense que, dans le cas présent, il faut plus faire appel à son intelligence sensorielle. Sachez que les chevaux ne sont pas aussi faciles et conciliants qu'on nous les présente souvent et que, pour qu'ils se livrent réellement et deviennent justes dans leur travail, il est indispensable de les comprendre et de les respecter dans leur globalité d'animaux. ■

Thierry DUHAZE

Bibliographie :

(1) Xénophon, *De l'équitation* (400 av JC)

(2) E. Beudant, *Extérieur et haute école*, 1922

(3) « En haute école, on distingue des allures trotées, piaffer et passage, et des allures sautées ou sauts d'école. On a l'habitude de faire distinction entre les mouvements naturels et les mouvements artificiels du cheval et de compter les airs nommés ci-dessus au nombre des mouvements artificiels. Cette distinction coutumière éveille généralement l'idée que ces mouvements dits artificiels seraient contraires à la nature du cheval. Point de vue erroné, ainsi que nous le montre l'observation du cheval en liberté. Car celui-ci, quand il est noble et vigoureux, exécute lui-même, dans la sensation exaltante de sa liberté et de sa force, le piaffer et le passage, ainsi que tous les sauts d'école fournissant ainsi la preuve que ces airs sont naturels ». Steinbretch, *Le gymnase du cheval*, 1935.

(4) « Au sens de l'Ecole de cavalerie, Ecuyer veut dire « instructeur d'équitation », et c'est seulement dans ce sens que je suis un écuyer. Je suis par-dessus tout un « pion » de l'enseignement équestre une manière de « frère ignorantin » de l'équitation. J'ai toute la peine du monde à obtenir de mes chevaux la légèreté aux trois allures, et je crois fort que je n'y arriverai certainement pas sans passer par la longue filière de tous les assouplissements locaux, méthodiquement gradués et patiemment suivis. Votre virtuosité vous permet de vous en passer, et je ne vous en admire que davantage. Par exemple, je me permets de croire qu'il serait extrêmement dangereux pour la moyenne des cavaliers d'en faire autant, ainsi que vous semblez en envisager la possibilité... »

Je crains qu'il ne faille donner raison au général Decarpentry, d'autant que Beudant, qui déplorait n'avoir pas eu de professeur, n'a pas eu d'élèves ce qui est encore bien plus déplorable. Extrait d'une lettre adressée par le général Decarpentry à Etienne Beudant en 1920, commentée par René Bacharach (écuyer portugais) Valerine, Favre, 2005, p 158-159.

SN CP SYNDICAT NATIONAL des cochers et utilisateurs professionnels d'animaux attelés

Pratiquement oublié après la seconde guerre mondiale du fait des progrès de l'automobile, le métier de cocher connaît aujourd'hui un engouement indéniable. En effet, avec l'apparition de sites touristiques, de parcs paysagers ou parcs d'attractions qui proposent à leurs visiteurs une promenade en voiture hippomobile, avec la demande de nombreux défilés ou carnivals qui font appel à des attelages de tous styles, avec la réapparition de mairies qui utilisent le cheval pour certains travaux communaux, avec les entreprises qui font de l'attelage un outil de promotion de leur marque, avec toutes ces nouvelles demandes, un besoin de cochers expérimentés s'est nettement fait sentir dans les années récentes.

Pour répondre à cette forte demande, des écoles d'attelage et des centres de formation proposent aujourd'hui diverses formations de cocher, ce qui est un progrès non négligeable. Mais constatant que certains exercent ce métier sans professionnalisme et devant la diversité des divers « diplômes » délivrés, une trentaine de professionnels de la France entière, exerçant depuis de nombreuses années le métier de cocher professionnel, ont décidé de prendre en charge leur profession et notamment d'harmoniser un diplôme de cocher professionnel.

C'est ainsi que naissait, le 4 mars 1999, dans l'enceinte du Salon de l'agriculture, le Syndicat national des cochers professionnels.

Le SNCP est une association régie par les lois du 21 mars 1884 et du 18 octobre 1982, créée en assemblée générale constitutive le 4 mars 1999. Les statuts ont été déposés à la préfecture de Fontainebleau le 12 avril 1999. Le SNCP est actuellement présidé par Nathalie RENAUD.

Le Syndicat regroupe toutes personnes physiques ou morales juridiquement déclarées employant des équidés attelés. Depuis 2006, il intègre le GIE (Groupement d'intérêt économique) des débardeurs dont le représentant officiel au sein du SNCP est Franck GAULARD.

L'importance et l'intérêt que suscite la traction animale en France justifie pleinement les nombreuses démarches que le SNCP a accompagnées ou encouragées. Les emplois générés directement par l'utilisation des animaux attelés sont une preuve supplémentaire, s'il en fallait, que ce secteur économique est en pleine restructuration et qu'il faut impérativement lui donner un cadre de

fonctionnement. Le certificat de spécialisation d'utilisateurs d'animaux attelés apporte sa contribution à l'élaboration de la reconnaissance de ces métiers, au services des biens et des personnes.

La raison d'être du syndicat national des cochers et utilisateurs professionnels d'animaux attelés est, avant tout, de défendre les intérêts de ses adhérents au regard des instances et donneurs d'ordre, que sont les ministères de tutelle, les collectivités territoriales, les communes, les entreprises, les associations, les particuliers...

Les objectifs du syndicat sont aujourd'hui multiples :

- Permettre aux professionnels d'être les acteurs de leur métier
- Reconnaître et défendre le métier de cocher professionnel face aux pouvoirs publics
- Rechercher plus de sécurité pour les usagers faisant appel à nos compétences
- Assurer le respect et le bien-être de nos chevaux
- Harmoniser notre règlement au sein de l'Europe
- Valider les acquis professionnels.

Parmi les objectifs du SNCP, celui de valider les acquis professionnels sera l'un des premiers à être mis en place cette année. En effet, des cochers professionnels vont pouvoir, à la fin du mois de novembre, passer le CS utilisateurs de chevaux attelés en candidat libre et ainsi ouvrir la voie de la reconnaissance professionnelle.

Le syndicat est présent à toutes les grandes manifestations nationales en rapport avec les activités de ses membres, notamment au Salon du cheval de Paris et au Salon de l'agriculture. ■

Bureau du SNCP